



# programme local de prévention des déchets



# l e x i q u e

---

## ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

## AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

## CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie

## CMA

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

## Développement Durable (DD)

Mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs

## D3E ou DEEE

Déchets d'équipements électriques et électroniques

## DMA

Déchets Ménagers et Assimilés c'est-à-dire les OMA (OMr + collectes sélectives) + encombrants + déchets verts + déchets collectés en déchetterie, soit la totalité des déchets des ménages et activités économiques, pris en charge par le service public

## DV

Déchets verts

## INA

Imprimés Non Adressés (vocabulaire du diffuseur)

## INS

Imprimés Non Sollicités (vocabulaire gestion des déchets)

## MEEDDAT

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

## M2A

Mulhouse Alsace Agglomération

## OMA

Ordures Ménagères (des ménages) et Assimilés (des entreprises collectées par le service public).

Les OMA comprennent les OMr (Ordures ménagères résiduelles, part des ordures collectées en mélange après les collectes sélectives = la poubelle ordinaire) + les déchets des collectes sélectives, collectés en porte à porte ou en apport volontaire, hors déchetterie : emballages, papier, carton, journaux, magazines... et verre

## PAM

Petits appareils ménagers

## PCT

Plan Climat Territorial

## PLP(D)

Programme Local de Prévention (des Déchets)

## SERD

Semaine européenne de la réduction des déchets

## SIVOM

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région Mulhousienne

## VDM

Ville de Mulhouse

# s o m m a i r e

---

p2 LEXIQUE

p4 PRÉAMBULE

p6 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

p8 PARTICIPATION DES ACTEURS A L'ÉLABORATION  
DU PROGRAMME

p9 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE M2A

p10 FICHES ACTIONS

P10 Des axes stratégiques aux fiches actions

P14 Comment lire une fiche action ?

P16 Les fiches actions

P34 Synthèse financière

- > Le coût global par action
- > Le budget global lié au PLP

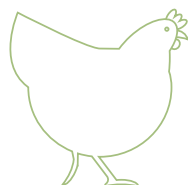
p35 le potentiel de réduction lié aux actions

---

## annexes

LES ANNEXES SONT DANS UN RAPPORT À PART  
(DISPONIBLES SUR DEMANDE) ET COMPRENNENT :

- Fiches actions détaillées et plan de communication
- Diagnostic territorial
  - Indicateurs
  - Délibération



# préambule

## LA PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS PEUT ÊTRE DÉFINIE COMME L'ENSEMBLE DES MESURES ET DES ACTIONS SITUÉES EN AMONT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS PAR LA COLLECTIVITÉ.

Ces actions, qui se situent notamment au niveau de la conception, de la production et de la consommation visent à :

- réduire les quantités de déchets produits ;
- et/ou réduire leur nocivité ;
- et/ou améliorer leur caractère valorisable, dans une logique de préservation des ressources.

Cette thématique a été définie comme axe prioritaire du Grenelle de l'Environnement. Une feuille de route a été transmise à l'ADEME : elle lui permet d'apporter un soutien financier aux porteurs de projet ayant signé un contrat entre 2007 et 2012. D'un point de vue environnemental, l'objectif national :

- Pour les programmes locaux, consiste à réduire de 7 % en 5 ans les ordures ménagères et assimilées (OMA).
- Pour les plans départementaux (ou régional pour l'Ile-de-France), consiste à une couverture de 80 % de la population par un ou des programme(s) de prévention des déchets.

Le programme local de prévention des déchets (PLP) de m2A s'inscrit dans le cadre du dispositif de soutien de l'ADEME aux plans (portés par les Conseils Généraux) et programmes (portés par les collectivités à compétence collecte ou traitement) de prévention des déchets.

La démarche de m2A s'inscrit dans une dynamique globale :

- Cohérente avec les obligations et les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.
- Cohérente avec les enjeux du Plan Climat Territorial (PCT) dans lequel la collectivité est engagée depuis 2006.

La collectivité a d'ores et déjà pris part à la politique de prévention des déchets avec la mise à disposition de composteurs par exemple (via le SIVOM de la Région Mulhousienne– Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) et souhaite aller plus loin.



L'accord-cadre signé avec l'ADEME en octobre 2012 pour la mise en place d'un programme local de prévention des déchets permet à m2A d'instaurer une vraie démarche de prévention, sur 5 années (2013-2017).

- 2013, première année du programme, a été dédiée à :
  - > La réalisation du diagnostic du territoire (janvier-septembre 2013)
  - > La concertation avec les acteurs et la définition du programme d'actions (septembre - novembre 2013)
- 2014 à 2017 sont les années de mise en œuvre des actions et de suivi des actions.

La collectivité s'est organisée autour d'instances de réflexion et de validation pour mener à bien ce programme :

- Un chef de projet coordonne toutes les instances.
- L'équipe projet : c'est l'organe opérationnel qui comprend les personnes qui travaillent directement sur le PLP. L'équipe projet s'adjoindra les compétences diverses en fonction des actions à mener.
- Le comité de suivi, l'organe de décision : il réunit l'équipe projet ainsi que les personnes en charge des politiques connexes, des axes de développement de la collectivité et de la communication institutionnelle (DGA, directeur du SIVOM, responsables de service, pôles ou de la collecte des déchets, compétences techniques du SIVOM, chargée de mission du PCET, chargée de communication...).
- Le comité de suivi externe qui correspond au comité de suivi avec la présence de l'ADEME.
- Le comité de pilotage : organe de concertation, réunissant le comité de suivi et les partenaires potentiels du territoire. ●

# synthèse du diagnostic territorial

M2A A SIGNÉ EN OCTOBRE 2012 UN ACCORD AVEC L'ADEME POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS. L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE RETENUE POUR LE PROJET EST CELLE DE 2010. LE PROJET CONCERNE LES DÉCHETS DES MÉNAGES AINSI QUE CEUX DES ENTREPRISES ASSIMILÉS AUX MÉNAGES. L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE À MINIMA LA PRODUCTION DE CES DÉCHETS DE 7% EN 5 ANS.

## UNE POPULATION CONTRASTÉE

- Trois groupes de population se démarquent sur le territoire de m2A, avec pour chacun, une communication adaptée à prévoir :

- > Sur Mulhouse majoritairement une population jeune, avec des revenus faibles, locataire en appartement et composée essentiellement d'ouvriers, d'étudiants et de personnes sans emploi. Une partie de cette population est d'origine étrangère.

- > Hors Mulhouse :

- Une population composée principalement de propriétaires en grandes maisons avec de hauts revenus, actifs et retraités.

- Une population mixte : intermédiaire entre les 2 autres, habitant en maison ou appartement, aux revenus moyens.

- Une autre particularité du territoire tient à sa proximité avec l'Allemagne et la Suisse, où une partie de la population travaille et/ou fait ses courses. Ces pays exercent une influence positive sur les questions environnementales et présentent un fort taux d'équipement en composteurs.

- La mutualisation de moyens pourra être envisagée avec les collectivités voisines ayant engagé des PLP (Colmar, SM4...) : les migrations pendulaires, entre autres, pourront être traitées dans ce cadre.

## -7% DE RÉDUCTION : UN OBJECTIF ATTEIGNABLE AU REGARD DU POTENTIEL DE RÉDUCTION

Les gisements d'évitement de déchets sont l'ensemble des produits, matériaux et substances qui peuvent faire l'objet d'actions préventives sur l'ensemble de la chaîne allant de la production à la consommation.

Le potentiel de réduction représente la part du gisement d'évitement sur laquelle on fixe un objectif réaliste de réduction des déchets, au travers d'actions de prévention.

- En 2010, la production d'ordures ménagères et assimilées (ordures ménagères, collecte sélective et verre, des déchets des ménages et des entreprises) représente près de **87 000 tonnes et 341 kg/hab.**

=> L'objectif de réduction est de **-7% des OMA en 5 ans**, soit une baisse de 24 kg/hab./an pour atteindre une production moyenne de 317 kg/hab./an en 2017.

- En 2013, des caractérisations spécifiques au territoire de m2A ont été menées sur les ordures ménagères résiduelles pour définir la part de chaque catégorie de produits (gaspillage alimentaire, imprimés non sollicités...)
- Les extrapolations sur ces caractérisations ainsi que sur les éléments du MODECOM ADEME de 2007 permettent d'évaluer le gisement d'évitement sur m2A à **289 kg/hab./an** en 2010, soit **85% de l'ensemble des OMA**.

- Les principaux gisements d'évitement sont :
  - > Le gaspillage alimentaire, les restes alimentaires et produits de jardin : 86 kg/hab./an, soit **30% du gisement évitable** et **25% du gisement total**. Ce gisement est concerné par deux actions emblématiques de l'Ademe : le compostage et le gaspillage alimentaire.
  - > Les emballages (verre, plastique, papier, cartons) : 110 kg/hab./an, soit **38% du gisement d'évitement** et **32% du gisement total**. Ce gisement peut faire l'objet d'actions de sensibilisation à l'éco-consommation.

=> Ces 2 gisements correspondent à 196 kg/hab./an, soit **68% du gisement d'évitement** et **58% du gisement total**.

## UN TISSU ASSOCIATIF ACTIF ET DES COLLECTIVITÉS DÉJÀ IMPLIQUÉES

- La mobilisation des acteurs du territoire est primordiale dans l'élaboration d'un PLP. Elle a démarré dès le diagnostic par le recensement des actions déjà mises en place et des acteurs existants et potentiels, au travers d'une enquête auprès des 33 communes (70% de réponses). Des rencontres collectives ont rassemblé une quarantaine de personnes « tête de réseau » et

une douzaine d'entretiens individuels ont été menés.

- Cet inventaire met en évidence une **dynamique territoriale bien ancrée, en comparaison à d'autres collectivités**. De nombreuses initiatives sont déjà portées par différentes structures : 147 actions déjà mises en place et 79 actions envisagées.

• Ressortent :

- > 3 types d'acteurs : le tissu associatif, les collectivités et les écoles primaires.
- > 4 produits : le papier, les déchets de jardin et de cuisine, les biens d'équipement-loisirs-vêtements et les produits dangereux.

**Ces acteurs déjà impliqués seront les futurs piliers de la prévention sur le territoire.**

## DES ATOUTS À EXPLOITER

Le territoire dispose de nombreux atouts : une dynamique autour de la prévention déjà en place sur les thèmes de l'éco-exemplarité et du réemploi, des politiques complémentaires au programme de prévention (Plan Climat Energie Territorial, Agenda 21), un gisement de produits de cuisine et de jardin facilement mobilisable par le compostage...

Quelques points de vigilance ont été pris en compte dans la construction du programme :

- Le plan d'action ne doit pas générer de services supplémentaires.
- La collecte sélective en porte à porte est en cours de déploiement sur le territoire de m2A : il est important de dissocier les messages liés au tri et à la prévention des déchets. ●

# participation des acteurs à l'élaboration du programme

**a** fin d'atteindre les objectifs de réduction de -7% des OMA fixés par l'accord-cadre de partenariat avec l'ADEME, une mobilisation des acteurs du territoire en complément de la mobilisation interne des services de m2A est nécessaire. **La clef de la réussite d'un programme de prévention repose en effet sur la multiplication des initiatives sur le territoire.** Une étape de mobilisation est donc essentielle dans l'optique de créer une véritable adhésion des structures publiques, associatives et privées agissant dans le domaine des déchets, des partenaires institutionnels (chambres de commerce, des métiers, d'agriculture, syndicats interprofessionnels, services de l'Etat, collectivités...) mais aussi de l'ensemble des autres acteurs qui potentiellement peuvent agir sur l'évitement des déchets (citoyens, associations de consommateurs, de protection de l'environnement, de jardiniers, centres socio-culturels, grandes surfaces de jardinage, grandes surfaces et petits commerces alimentaires, structures d'éducation à l'environnement, établissements agissant dans le domaine du prêt ou de la location, entreprises de réparation...).

**Le comité de pilotage de septembre 2013,** conviant les partenaires potentiels, a permis une première étape d'information et de sensibilisation à la prévention des déchets. Les acteurs volontaires ont ensuite été mobilisés par le biais d'**ateliers thématiques** qui se sont également déroulés en septembre 2013. Les sujets abordés étaient :

- **Thème 1 :** Détourner des produits de cuisine et de jardin (composter, nourrir les animaux avec des restes, pratiques de jardinage pauvres en déchets...)
- **Thème 2 :** Réduire les déchets des entreprises (commerçants, artisans, services, grandes et moyennes surfaces...)
- **Thème 3 :** Consommation responsable (limiter les emballages, choix de produits ayant une durée de vie longue, limiter les jetables...)
- **Thème 4 :** Promouvoir la réparation, le réemploi, la location, la réutilisation
- **Thème 5 :** Engager l'éco-exemplarité des collectivités du territoire
- **Thème 6 :** Limiter le gaspillage alimentaire (restauration collective, éducation à la consommation, grandes et moyennes surfaces...)

Plus de 200 personnes ont été invitées aux ateliers, 58 acteurs volontaires appartenant à 40 structures différentes se sont mobilisés autour de ces ateliers (associations, habitants, structures liées au monde de l'entreprise, chambre de commerce, artistes, collectivités...)

Ces ateliers ont été riches d'échanges et ont permis de faire émerger de nombreuses actions, intégrées au programme local de prévention des déchets. Un projet de programme regroupant l'ensemble des actions ressorties de ces ateliers a été présenté dans une réunion de restitution en octobre 2013. ●



# objectifs stratégiques de m2A

## **POUR M2A, LA PRÉVENTION DES DÉCHETS EST UN REMARQUABLE OUTIL POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE :**

- **Les enjeux de mobilisation et de lien social :**  
la prévention permet de mobiliser un maximum de partenaires de toute nature (collectivités, associations, entreprises, bailleurs, habitants). La culture de la prévention doit se diffuser sur le territoire en toute occasion, dans tous les temps de la vie : chez soi, au travail, dans les loisirs, dans la vie quotidienne ; la prévention pourra contribuer à renforcer le lien social au sein des quartiers, entre les quartiers et les communes et à l'échelle de l'agglomération.
- **Les enjeux environnementaux :** réduire les déchets, limiter l'usage des matières premières, la production de gaz à effet de serre... et accroître l'éducation à l'environnement.
- **Les enjeux économiques :**
  - > Pour les habitants : contribuer à augmenter leur pouvoir d'achat, les rendre consommateurs ;
  - > Pour les entreprises : promouvoir l'artisanat et le commerce local, le développement d'activités en lien avec la prévention, les filières courtes...

## **LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE M2A REPREND CES DIFFÉRENTS ENJEUX STRATÉGIQUES AU TRAVERS DE 6 AXES STRATÉGIQUES ET 30 PROPOSITIONS, ISSUS DU TRAVAIL DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS :**

- **Sensibiliser à la prévention des déchets :**  
indispensable à tout PLP, la sensibilisation vise à diffuser le message de la prévention auprès des différents publics : scolaires, élus, grand public, acteurs relais... non seulement par la communication institutionnelle, mais aussi par le biais de formations ou d'actions sur le terrain.
- **Développer et promouvoir l'éco-exemplarité :**  
m2A se doit d'être exemplaire en terme de

prévention. Des actions seront menées en interne, sur les sites de m2A tout comme sur ceux des communes adhérentes.

- **Réduire les déchets en favorisant le lien entre les habitants :** certaines actions de prévention permettent de créer des événements conviviaux et donc du lien social : le compostage en pied d'immeuble, dans les écoles, ou la mise en place de poules dans des foyers témoins en font partie.
- **Promouvoir les comportements éco-responsables :** la prévention, c'est aussi la prise en compte d'enjeux environnementaux : limiter l'usage de papier en limitant la distribution de publicités, gérer ses déchets verts et de cuisine à domicile, et mettre en œuvre des pratiques de jardinage alternatives, générant moins de déchets et moins de pesticides (mulching, éco-pâturage, limitation des phytosanitaires...)
- **Promouvoir une consommation économe :** dans un contexte de crise, limiter la production de déchets, c'est aussi prévenir certaines dépenses : limiter le gaspillage alimentaire, réparer des objets, boire l'eau du robinet...
- **Promouvoir l'économie locale et l'artisanat :** les habitants ne sont pas les seuls à agir pour la prévention des déchets ; commerces, entreprises, artisans, de nombreuses initiatives sont à l'œuvre sur le territoire, d'autres ne demandent qu'à émerger ou essaimer. M2A encourage ces initiatives en créant des réseaux de professionnels autour de la prévention, en les sensibilisant, et en mettant en valeur les initiatives locales sur la réparation, la location, le réemploi. L'implantation d'une ressourcerie sur le territoire, en relation avec une ou plusieurs associations d'insertion, sera étudiée.

En développant ces axes stratégiques, m2A se dote d'un outil pertinent d'animation de son territoire, prenant en compte l'ensemble des enjeux. ●

# les 6 axes stratégiques



## Sensibiliser à la prévention des déchets

- Développer des animations sur la prévention en milieu scolaire
- Sensibiliser le grand public
- Mobiliser les élus sur le terrain
- Promouvoir l'éco-festivité
- Former les acteurs relais du territoire



## Développer et promouvoir l'éco-exemplarité

- Mesurer les connaissances et les pratiques de prévention des communes et des agents
- Réduire la consommation de papier dans les collectivités
- Réaliser un diagnostic des pratiques de m2A et de la Ville de Mulhouse
- Prendre en compte la prévention dans les procédures internes des collectivités
- Diminuer la toxicité des produits utilisés pour l'entretien des bâtiments publics
- Communiquer en interne et en externe sur l'éco-exemplarité des collectivités



## Réduire les déchets en favorisant le lien entre les habitants

Développer le compostage partagé : jardins partagés, écoles, pieds d'immeubles...  
Mettre en place une opération poules



## **Promouvoir les comportements éco-reponsables**

- Développer le compostage individuel et soutenir les foyers déjà dotés en composteurs
- Promouvoir les pratiques de gestion différenciée des espaces verts publics et privés
- Promouvoir le stop pub



## **Promouvoir une consommation « économe »**

- Limiter le gaspillage alimentaire dans les ménages
- Limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ou commerciale
- Développer la sensibilisation à l'éco-consommation
- Mener des opérations de sensibilisation à l'éco-consommation dans les supermarchés
- Favoriser l'agriculture de proximité
- Promouvoir la consommation de l'eau du robinet
- Organiser des événements autour de la réparation
- Optimiser la collecte de déchets dangereux
- Développer des animations sur la dangerosité des produits
- Concevoir et diffuser des outils de communication sur les déchets dangereux



## **Promouvoir l'économie locale et l'artisanat**

- Créer un annuaire du réemploi, de la réparation, de la location et du don
- Etudier l'opportunité de créer une ressourcerie
- Développer un réseau de professionnels autour de la prévention
- Sensibiliser les professionnels

# fiches actions

## DES AXES STRATÉGIQUES AUX FICHES ACTIONS

### MÉTHODOLOGIE

Les 30 propositions d'actions ont été regroupées en **9 fiches actions**. Il s'agit de faciliter le lien avec les axes stratégiques du territoire, le produit concerné, le suivi des actions et la demande de l'ADEME d'avoir des actions rattachées à des thématiques obligatoires. Ainsi, les propositions liées au compostage, que l'on retrouve dans les axes stratégiques « Réduire les déchets en favorisant le lien entre les habitants » (compostage partagé) et « Promouvoir les comportements éco-responsables » (compostage individuel), se

trouvent réunies sous une seule action plus générique : « réduire les produits de cuisine et de jardin ». Certaines fiches actions sont décomposées en sous-actions, tandis que d'autres (comme promouvoir le stop pub) se suffisent à elles-mêmes.

*Un document permettant de visualiser le lien entre les fiches actions et les axes stratégiques se trouve en annexe.*

**Le tableau ci-contre reprend la décomposition en 9 fiches actions et 30 sous-actions.**

## COMMENT LIRE UNE FICHE ACTION ?

Une fiche action est divisée en plusieurs parties :

- **Une partie générale**, avec le constat issu du diagnostic, le descriptif de l'action et ses objectifs (chiffrés, communication...) ;
- **Les étapes de l'action**, avec le nombre de jours dédiés pour chaque étape par an ainsi que les moyens matériels ;
- **Les indicateurs** : somme de l'ensemble des moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'action, par année ; ces moyens peuvent

être complétés, si l'action s'y prête, par un objectif de réduction des déchets ;

- **Les partenaires** : les partenaires pressentis (associations, services internes à la collectivité, entreprises, bailleurs...) sont listés, ainsi que les soutiens attendus : soutien financier, technique (contribution par des connaissances techniques), humain (mise à disposition de personnel) ou matériel (mise à disposition de matériel).

# LES 9 FICHES ACTIONS & LEURS 30 SOUS-ACTIONS

**ACTION  
1**

## **RÉDUIRE LES PRODUITS DE CUISINE ET DE JARDIN**

- 1.1 Développer le compostage individuel et soutenir les foyers déjà dotés en composteurs
- 1.2 Développer le compostage partagé : jardins partagés, écoles, pied d'immeuble
- 1.3 Promouvoir les pratiques de gestion différenciées des espaces verts publics et privés
- 1.4 Mettre en place une opération poule

**ACTION  
2**

## **RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

- 2.1 Limiter le gaspillage alimentaire dans les ménages
- 2.2 Limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ou commerciale

**ACTION  
3**

## **FAVORISER L'ÉCO-CONSOMMATION**

- 3.1 Développer la sensibilisation à l'éco-consommation
- 3.2 Mener des opérations de sensibilisation à l'éco-consommation dans les supermarchés
- 3.3 Favoriser l'agriculture de proximité
- 3.4 Promouvoir la consommation de l'eau du robinet

**ACTION  
4**

## **DONNER UNE SECONDE VIE AUX PRODUITS**

- 4.1 Créer un annuaire du réemploi, de la réparation, de la location et du don
- 4.2 Étudier l'opportunité de créer une ressourcerie
- 4.3 Organiser des événements autour de la réparation

**ACTION  
5**

## **PROMOUVOIR LE STOP-PUB**

- 5.1 Promouvoir le Stop-pub

**ACTION  
6**

## **AGIR SUR LA DANGÉROSITÉ DES PRODUITS**

- 6.1 Optimiser la collecte de déchets dangereux
- 6.2 Développer des animations sur la dangerosité des produits
- 6.3 Concevoir et diffuser des outils de communication sur les déchets dangereux

**ACTION  
7**

## **SENSIBILISER À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS**

- 7.1 Développer des animations sur la prévention en milieu scolaire
- 7.2 Sensibiliser le grand public
- 7.3 Mobiliser les élus sur le terrain
- 7.4 Promouvoir l'éco-festivité
- 7.5 Former les acteurs et relais du territoire

**ACTION  
8**

## **DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'ÉCO-EXEMPLARITÉ**

- 8.1 Mesurer les connaissances et les pratiques de prévention des communes et des agents
- 8.2 Réduire la consommation de papier dans les collectivités
- 8.3 Réaliser un diagnostic des pratiques de m2A et de la Ville de Mulhouse
- 8.4 Prendre en compte la prévention dans les procédures internes des collectivités
- 8.5 Diminuer la toxicité des produits utilisés pour l'entretien des bâtiments publics
- 8.6 Communiquer en interne et en externe sur l'éco-exemplarité des collectivités

**ACTION  
9**

## **RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES**

- 9.1 Développer un réseau de professionnels autour de la prévention
- 9.2 Sensibiliser les professionnels

Titre de l'action

FICHE ACTION # 1

# réduire

## les produits de cuisine et de jardin

### CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Sur le territoire de m2A, le Sivom en partenariat financier avec le Conseil Général du Haut-Rhin et l'Ademe a lancé dès 2006 une opération de promotion du compostage, avec pour objectif de réduire la part des déchets fermentescibles de cuisine dans les ordures ménagères, ainsi que les déchets verts de jardin. Cette opération a permis d'atteindre sur le territoire de m2A un taux d'équipement des foyers pavillonnaires de 23,5%.

D'autre part, de nombreux projets de compostage collectif émergent notamment au travers d'initiatives locales de jardins partagés. Il a été relevé également une attente méthodologique à ce sujet. Des savoir-faire existent autour du jardinage écologique; ils seront utiles au déploiement de ces jardins.

De nombreux projets de compostage collectif émergent.

De nombreuses communes d'Alsace et notamment celles de m2A, ont engagé des programmes de réduction de l'utilisation des pesticides et de gestion différenciée des espaces publics. Des exemples originaux ont été recensés dans le cadre du diagnostic territorial.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action se développe au travers de 4 sous-actions:

- 1) Développer le compostage individuel et soutenir les foyers déjà dotés en composteurs
- 2) Développer le compostage partagé : jardins partagés, écoles, pied d'immeubles...
- 3) Promouvoir les pratiques de gestion différenciée des espaces verts publics et privés
- 4) Mettre en place une « opération poules »

Elle concerne :

- Les habitants des zones pavillonnaires péri-urbaines (compostage individuel, gestion différenciée et « opération poules »)
- Les habitants d'immeubles disposant d'espaces verts ou participant à un projet collectif de jardins partagés (compostage partagé)
- Les habitants de zones d'habitats denses
- Les structures concernées par la réglementation gros producteurs de bio-déchets et par extension les producteurs de bio-déchets
- Les services espaces verts des collectivités

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Réduire l'un des principaux gisements
- Développer et consolider des actions déjà en place
- Proposer de nouvelles actions valorisant le lien entre les acteurs et les habitants du territoire

OBJECTIF 2017

14,07 kg

/ hab. / an

COÛT TOTAL\*

323 577€

soit 48% du budget global

\*(matériel + ETP)

Généralités sur l'action

P16

P14

### 2 blocs de synthèse :

- **les objectifs chiffrés** et le pourcentage avec le gisement total des OMA
- **le coût de l'action** et le pourcentage sur le budget global des actions (matériel + ETP)

## Axe stratégique

AXES STRATÉGIQUES > PROMOUVOIR LES COMPORTEMENTS ÉCO-RESPONSABLES  
& RÉDUIRE LES DÉCHETS EN FAVORISANT LE LIEN ENTRE LES HABITANTS

ACTION  
1



ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Développer le compostage individuel et soutenir les foyers déjà dotés en composteurs	77,0 j 46 494 €	35,0 j 42 494 €	35,0 j 42 494 €	35,0 j 42 494 €	182,0 j 173 976 €
2 Développer le compostage partagé : jardins partagés, écoles, pied d'immeubles...	55,0 j 1 750 €	95,0 j 6 100 €	152,0 j 9 950 €	197,0 j 11 700 €	499,0 j 29 500 €
3 Promouvoir les pratiques de gestion différenciée des espaces verts publics et privés	2,0 j 0 €	2,0 j 0 €	2,0 j 0 €	4,0 j 5 000 €	10,0 j 5 000 €
4 Mettre en place une opération poules	0,0 j 0 €	7,0 j 0 €	9,0 j 6 750 €	9,0 j 6 750 €	25,0 j 13 500 €

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 134,0 j	139,0 j	198,0 j	245,0 j	716,0 j
		RÉSULTAT >				
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 48 244 €	48 594 €	59 194 €	65 944 €	221 976 €
		RÉSULTAT >				
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg / hab. / an	OBJECTIF > 3,43	6,88	10,41	14,07	
		RÉSULTAT >				

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
SIVOM					
Service communication					
Mission eau					
Bailleurs, Syndics, Associations de copropriétés					
Associations (de quartier, Sheds, CINE...), centre sociaux engagés dans une démarche de jardins partagés					
Communes labellisées "Communes Natures"					

m2A / RAPPORT SYNTHÉTIQUE 2014

**Description des moyens**  
humains et matériels pour chaque sous-action

**Suivi des moyens** humains et matériels ainsi que des quantités évitées pour l'action

**Partenaires mobilisés et nature du partenariat :**  
soutien financier, technique (contribution par des connaissances techniques), humain (mise à disposition de personnel) ou matériel (mise à disposition de matériel)

-  
P15  
-

# réduire

## les produits de cuisine et de jardin

### CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Sur le territoire de m2A, le Sivom en partenariat financier avec le Conseil Général du Haut-Rhin et l'Ademe a lancé dès 2006 une opération de promotion du compostage, avec pour objectif de réduire la part des déchets fermentescibles de cuisine dans les ordures ménagères, ainsi que les déchets verts de jardin. Cette opération a permis d'atteindre sur le territoire de m2A un taux d'équipement des foyers pavillonnaires de 23,5%.

D'autre part, de nombreux projets de compostage collectif émergent notamment au travers d'initiatives locales de jardins partagés. Il a été relevé également une attente méthodologique

De nombreux projets de compostage collectif émergent.

à ce sujet. Des savoir-faire existent autour du jardinage écologique; ils seront utiles au déploiement de ces jardins.

De nombreuses communes d'Alsace et notamment celles de m2A, ont engagé des programmes de réduction de l'utilisation des pesticides et de gestion différenciée des espaces publics. Des exemples originaux ont été recensés dans le cadre du diagnostic territorial.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action se développe au travers de 4 sous-actions:

- 1) Développer le compostage individuel et soutenir les foyers déjà dotés en composteurs
- 2) Développer le compostage partagé : jardins partagés, écoles, pied d'immeubles...
- 3) Promouvoir les pratiques de gestion différenciée des espaces verts publics et privés
- 4) Mettre en place une « opération poules »

Elle concerne :

- Les habitants des zones pavillonnaires péri-urbaines (compostage individuel, gestion différenciée et « opération poules »)
- Les habitants d'immeubles disposant d'espaces verts ou participant à un projet collectif de jardins partagés (compostage partagé)
- Les habitants de zones d'habitats denses
- Les structures concernées par la réglementation gros producteurs de bio-déchets et par extension les producteurs de bio-déchets
- Les services espaces verts des collectivités

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Réduire l'un des principaux gisements
- Développer et consolider des actions déjà en place
- Proposer de nouvelles actions valorisant le lien entre les acteurs et les habitants du territoire

OBJECTIF 2017

14,07 kg

/ hab. / an

–

COÛT TOTAL \*

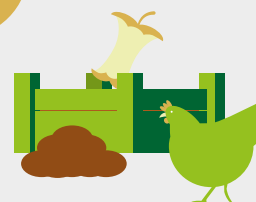
323 577€

soit 48% du budget global

\*(matériel + ETP)



ACTION  
1



ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Développer le compostage individuel et soutenir les foyers déjà dotés en composteurs	77,0 j	35,0 j	35,0 j	35,0 j	182,0 j
	46 494 €	42 494 €	42 494 €	42 494 €	173 976 €
2 Développer le compostage partagé : jardins partagés, écoles, pied d'immeubles...	55,0 j	95,0 j	152,0 j	197,0 j	499,0 j
	1 750 €	6 100 €	9 950 €	11 700 €	29 500 €
3 Promouvoir les pratiques de gestion différenciée des espaces verts publics et privés	2,0 j	2,0 j	2,0 j	4,0 j	10,0 j
	0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €
4 Mettre en place une opération poules	0,0 j	7,0 j	9,0 j	9,0 j	25,0 j
	0 €	0 €	6 750 €	6 750 €	13 500 €

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 134,0 j	139,0 j	198,0 j	245,0 j	716,0 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 48 244 €	48 594 €	59 194 €	65 944 €	221 976 €
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg / hab. / an	OBJECTIF > 3,43	6,88	10,41	14,07	

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
SIVOM					
Service communication					
Mission eau					
Bailleurs, Syndics, Associations de copropriétés					
Associations (de quartier, Sheds, CINE...), centre sociaux engagés dans une démarche de jardins partagés					
Communes labellisées "Communes Natures"					

# limiter

## le gaspillage alimentaire

### CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Le gaspillage alimentaire a été déclaré grande cause nationale par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. De plus, 2014 est l'année mondiale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les questions d'éthique et de solidarité que pose cette problématique, dépassent très largement la simple réduction des déchets. Mais le PLP permet

grande cause nationale  
par le Ministère de  
l'Agriculture et de  
l'Alimentation.

de mettre en œuvre des solutions pour participer à la réduction de cette fracture sociétale.



### OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Impulser une politique sociale au travers de cette thématique
- Réduire les pertes économiques liées au gaspillage

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action se développe au travers de sous-actions :

- 1) Limiter le gaspillage alimentaire dans les ménages
- 2) Limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ou commerciale

Elle concerne :

- Le grand public
- Les bénéficiaires des minimas sociaux et les publics en difficultés
- Les étudiants, les scolaires
- Les professionnels de la restauration dans leur ensemble
- Les grandes surfaces

OBJECTIF 2017

4,14 kg

/ hab. / an

soit 15% du gisement total

COÛT TOTAL\*

34 547€

soit 5% du budget global

\*(matériel + ETP)



ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Limiter le gaspillage alimentaire dans les ménages	8,0 j	4,0 j	4,0 j	3,0 j	19,0 j
	5 000 €	500 €	500 €	500 €	6 500 €
2 Limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ou commerciale	22,0 j	32,0 j	10,0 j	0,0 j	64,0 j
	5 000 €	2 000 €	0 €	0 €	7 000 €

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 30,0 j	36,0 j	14,0 j	3,0 j	83,0 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 10 000 €	2 500 €	500 €	500 €	13 500 €
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg/hab./an	OBJECTIF > 0,83			4,14	

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
Partenaires Climat Gourmand					
Service développement durable (hors PLP)					
Associations ; centres sociaux ; épiceries sociales					
Ecoles de cuisine					
Service communication					
Restaurants tests					

# favoriser l'éco-consommation

## CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

M2A s'est engagée dès 2006 dans un Plan Climat Territorial (PCT) visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'un des axes du plan d'actions s'intitule « Acheter et consommer durablement » comprenant l'action « Favoriser la consommation responsable ». Cette présente fiche action sera reliée au PCT.

Lors du diagnostic, plusieurs actions ont déjà été recensées sur le territoire sur cette thématique, portant essentiellement sur le gisement des emballages.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action vise à faire évoluer le comportement de la population pour limiter la part de produits jetables au sein des OMA, et cela à travers 4 sous-actions :

- 1) En développant la sensibilisation à l'éco-consommation dans les supports de communication et au travers d'animations dans des structures associatives ou centres sociaux
- 2) En menant des opérations de sensibilisation à l'éco-consommation dans les supermarchés
- 3) En favorisant l'agriculture de proximité
- 4) En promouvant la consommation de l'eau du robinet

Elle concerne l'ensemble des habitants du territoire.

- Les emballages constituent le premier gisement d'évitement au sein des OMA : 110 kg/hab./an.
- Les autres gisements qui représentent 54 kg/hab./an (en cumulé) :
  - > Les papiers de bureau (9 kg/hab./an) et journaux revues magazines (13 kg/hab./an)
  - > Les textiles sanitaires jetables type papiers souillés (essuie-mains, mouchoirs...) (16 kg/hab./an)
  - > Les couches jetables (16 kg/hab./an)
  - > Les produits dangereux : ce gisement est traité à part dans la fiche action n° 6 « Agir sur la dangerosité des produits ».

## OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Sensibiliser le consommateur sur ses actes d'achat pour l'amener à une libre réflexion (libre choix d'acheter ou non, de choisir ses produits)
- Faire prendre conscience que nos achats ont un impact sur notre production de déchets
- Objectif pour le commerçant : montrer que le magasin est sensible aux questions environnementales qui sont d'actualité nationale

Les objectifs chiffrés :

- Sur les emballages :
  - > Inciter 15% des foyers à opter pour des éco-achats permettant de limiter les emballages
  - > Réduire de 20% le gisement d'emballages pour ces foyers
- Autres gisements :
  - > Inciter 5% des foyers à opter pour des gestes évitant une partie des papiers, journaux revues magazines, textiles sanitaires (papiers souillés + couches)
  - > Réduire de 10% ces gisements pour ces foyers

OBJECTIF 2017

3,58 kg

/ hab. / an

soit 13% du gisement total

COÛT TOTAL\*

62 465€

soit 9% du budget global

\*(matériel + ETP)



**ACTION 3**

ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Développer la sensibilisation à l'éco-consommation	7,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	7,0 j
	3 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	9 000 €
2 Mener des opérations de sensibilisation à l'éco-consommation dans les supermarchés	5,0 j	5,0 j	0,5 j	0,5 j	11,0 j
	0 €	5 100 €	1 600 €	1 600 €	8 300 €
3 Favoriser l'agriculture de proximité	6,0 j	6,0 j	3,0 j	3,0 j	18 j
	1 000 €	1 500 €	0 €	0 €	2 500 €
4 Promouvoir la consommation de l'eau du robinet	8,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	10,0 j
	11 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €	31 000 €

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 26,5 j	11,5 j	4,0 j	4,0 j	46,0 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 15 500 €	15 100 €	10 100 €	10 100 €	50 800 €
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg/hab./an	OBJECTIF > 0,90			3,58	

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
Service Communication					
Centres sociaux					
Associations diverses					
Service de l'eau					
Restaurateurs					
Service développement durable (hors PLP)					
Supermarchés : directeurs et hôtesses de caisse					
Service culture					

# donner une seconde vie aux produits

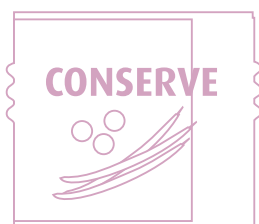
## CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Lors du diagnostic, plusieurs actions ont déjà été recensées sur le territoire.

Cette thématique fait l'objet d'un grand intérêt.

Les acteurs existants sont des associations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des entreprises du secteur marchand.

Tant au sein de la collectivité que parmi les acteurs, cette thématique fait l'objet d'un grand intérêt.



## OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Réduire la quantité de déchets dans les OMA et en déchèterie
- Promouvoir l'économie locale et l'artisanat
- Favoriser le lien social

Les objectifs chiffrés :

- Réduire de 23% le gisement de PAM
- Réduire de 27% le gisement de textiles

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action se développe au travers de 4 sous-actions :

- 1) Créer un annuaire du réemploi, de la réparation, de la location et du don
- 2) Etudier l'opportunité de créer une ressourcerie
- 3) Organiser des événements autour de la réparation

Elle concerne l'ensemble des habitants du territoire.

Plusieurs gisements d'évitement sont concernés par cette action :

- Les petits appareils ménagers (PAM), qui représentent 0,86 kg/hab./an dans les OMA
- Les textiles qui représentent 9,11 kg/hab./an dans les OMA
- Soit un total de 9,97 kg/hab./an tous gisements confondus

OBJECTIF 2017

2,46 kg  
/ hab. / an

soit 9% du gisement total

COÛT TOTAL\*

29 612€

soit 4% du budget global

\*(matériel + ETP)

ACTION  
4



## ÉTAPES

### PLANNING PRÉVISIONNEL

		2014	2015	2016	2017	TOTAL
1	Créer un annuaire dématérialisé sur le réemploi, la réparation, le don et la location	60,0 j	5,0 j	10,0 j	10,0 j	85,0 j
		0 €	6 000 €	0 €	0 €	6 000 €
2	Etudier l'opportunité de créer une ressourcerie	12,0 j	15,0 j	0,0 j	0,0 j	27,0 j
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3	Organiser des événements autour de la réparation	0,0 j	0,0 j	7,0 j	3,5 j	10,5 j
		0 €	0 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €

## TYPES D'INDICATEUR

### OBJECTIF PRÉVISIONNEL

			2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF >	72,0 j	20,0 j	17,0 j	13,5 j	122,5 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF >	0 €	6 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg/hab./an	OBJECTIF >		0,89	1,77	2,66	

## PARTENAIRES

### NATURE DU PARTENARIAT

	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
Associations solidaires					
Associations environnementales voire des artistes					
REP (Responsabilité Elargie du Producteur)					
Réparateurs, associations solidaires, CCI, CMA...					
Structures de réemploi					
Service communication					
Service développement économique					
Service informatique					
Mairies					
Bibliothèques					

# promouvoir le stop pub

## CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

M2A n'a pas encore lancé d'opération « Stop-pub ». Il s'agit donc d'une action de lancement puis de pérennisation du dispositif.

Il s'agit d'une opération de lancement puis de pérennisation.

Deux actions locales ont été recensées pendant le diagnostic.



## OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Multiplier les lieux de distribution des Stop-pub.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'autocollant Stop pub, destiné à être collé sur les boîtes aux lettres, permet aux ménages qui le souhaitent d'exprimer leur refus de recevoir des imprimés non adressés (INA - imprimés publicitaires et gratuits sans adresses) et ainsi, limiter la production de déchets issus de ces imprimés.

Cette action concerne potentiellement l'ensemble des adresses du territoire qui ne sont pas encore équipées de dispositif « Stop-pub ». La 1<sup>ère</sup> cible est le grand public (les ménages), mais les professionnels peuvent également être intéressés par la démarche.

Les imprimés non sollicités (INS) représentent un gisement de 13,96 kg/hab./an dans les ordures ménagères et assimilées.

### OBJECTIF 2017

3,49 kg

/ hab. / an

soit 13% du gisement total

### COÛT TOTAL \*

11 506€

soit 2% du budget global

\*(matériel + ETP)



ACTION  
5



TÂCHES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Evaluer le taux d'équipement des boîtes aux lettres en autocollant Stop-pub	3,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	3,0 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
2 Créer et éditer l'autocollant	1,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	3,0 j
	4 000 €	600 €	600 €	600 €	5 800 €
3 Informer par courrier les diffuseurs d'INS pour les prévenir de l'opération (rédaction du courrier + listing à récupérer)	1,5 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	1,5 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
4 Sensibiliser les acteurs des différents futurs points de distribution : m2A, mairies, mairies annexes, centres sociaux, bailleurs, déchèteries, agences immobilières, bailleurs	3,0 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	4,5 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
5 Diffuser les autocollants	1,5 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	4,5 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6 Réévaluer le taux d'équipement et faire le bilan de l'opération	0,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	6,0 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 10,5 j	4,0 j	4,0 j	4,0 j	22,5 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 4 000 €	600 €	600 €	600 €	5 800 €
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg/hab./an	OBJECTIF > 2,09	2,51	3,07	3,49	

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
La Poste ou Mediapost					
Service communication					
Diffuseurs d'INA					
m2A + mairies + mairies annexes + 13 déchèteries					
Bailleurs / gardiens d'immeubles					
Conseils de quartier					
Service Habitat					
Centres sociaux					
Associations environnementales ou sociales					

# agir sur la toxicité des produits

## CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

L'état des lieux du territoire de m2A a mis en évidence les points suivants :

- Une collecte spécifique de ces déchets est déjà en place :
  - > Dans toutes les déchèteries (compétence SIVOM) : peintures, solvants, batteries, piles et radiographies...
  - > Dans des conteneurs à piles dans différents lieux publics (mairies par exemple).
- 397 tonnes de déchets dangereux ont été collectées en déchèteries en 2010, soit 1,55 kg/hab./an.
- Une marge de progression est encore possible. Les caractérisations sur déchets du territoire ont démontré que 0,74 kg/hab./an étaient encore présents dans les OMA.
- Le service des Eaux de Mulhouse a déjà une mission d'animation pour la protection de la ressource en eau sur le secteur Hardt Sud ; une personne réalise des animations en déchèteries et en jardineries sur le jardinage au naturel.
- Par ailleurs, depuis 2011, le SIVOM a mis en place une collecte de déchets en fibrociment amianté auprès des habitants par le biais d'opérations ponctuelles de déstockage.

## OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Modifier les comportements des habitants pour limiter la production de déchets dangereux ;
- Inciter les habitants à trouver une alternative à l'utilisation de produits dangereux ;
- Inciter les habitants à orienter les déchets dangereux produits vers les bonnes filières de recyclage ;
- Poursuivre ce qui existe en matière de collecte des déchets dangereux.

Les objectifs chiffrés :

- Inciter 10% des foyers à changer leurs comportements : orienter les déchets vers les bonnes filières de recyclage.
- Détourner 50% des déchets dangereux pour ces foyers.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les piles d'un réveil, la batterie d'un téléphone portable, une bombe insecticide, un paquet d'herbicide pour le jardin, un pot de peinture, une lampe basse consommation, un congélateur, une boîte de médicaments... Certains de ces produits sont toxiques, d'autres pas, mais tous ont un point commun : une fois jetés, ils génèrent des déchets qui peuvent présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement.

Ces déchets provenant principalement de l'activité des ménages ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères, sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Il s'agit essentiellement de déchets issus du bricolage, des travaux et de l'entretien de la maison.

Un déchet est classé dangereux s'il présente une ou plusieurs des 14 propriétés de danger énumérées à l'Annexe I du décret du 18 avril 2002 (explosifs, corrosifs, nocifs, irritants, facilement inflammables, infectieux etc), ou d'une façon générale dommageables pour la santé ou l'environnement.

L'action se développe au travers de 4 sous-actions :

- 1) Optimiser la collecte de déchets dangereux
- 2) Développer des animations sur la dangerosité des produits
- 3) Concevoir et diffuser des outils de sensibilisation/ information sur les déchets dangereux

OBJECTIF 2017

0,04 kg  
/ hab. / an

soit 0,1% du gisement total

COÛT TOTAL \*

12 011€

soit 2% du budget global

\*(matériel + ETP)

**ACTION  
6**



ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Optimiser la collecte de déchets dangereux	5,0 j 0 €	0,0 j 0 €	0,0 j 0 €	0,0 j 0 €	5,0 j 0 €
2 Développer des animations sur la dangerosité des produits	3,5 j 1 050 €	1,5 j 1 050 €	1,5 j 1 050 €	1,5 j 1 050 €	8,0 j 4 200 €
3 Concevoir et diffuser des outils de communication sur les déchets dangereux	1,0 j 2 000 €	1,0 j 500 €	1,0 j 500 €	1,0 j 500 €	4,0 j 3 500 €

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 9,5 j	2,5 j	2,5 j	2,5 j	17,0 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 3 050 €	1 550 €	1 550 €	1 550 €	7 700 €
QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉVITÉS	Quantité annuelle cumulée de déchets détournés des OMA en kg/hab./an	OBJECTIF > 0,01	0,02	0,03	0,04	

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
Associations					
Centres sociaux					
Mairies + mairies annexes					
SIVOM					
Service communication					
Service des eaux de Mulhouse					

# sensibiliser

## à la prévention des déchets

### CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Il existe une culture ancienne de la sensibilisation qui a encore été renforcée par le Plan Climat Territorial (174000 personnes sensibilisées dans le PCT).

M2A est associée à de nombreux partenaires qui réalisent des actions de sensibilisation depuis de nombreuses années, notamment le SIVOM, le CINE, la CLCV...

Dans les ateliers de concertation, les acteurs ont souhaité que la prévention passe par la pratique : atelier de réparation, apprentissage du compostage, cours de cuisine et des événements ludiques et conviviaux.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action consiste à élaborer un plan d'action global de sensibilisation auprès de différents publics. Il comprend notamment de la communication et de la formation. Le gisement concerné par cette 7<sup>ème</sup> action est dispersé dans les 9 autres actions. L'ensemble des produits sont visés par cette action.

5 sous-actions sont proposées :

1) Développer des animations sur la prévention

en milieu scolaire. Actuellement, des animations sont réalisées sur le thème de la gestion des déchets par les animateurs et ambassadeurs du SIVOM. La prévention des déchets y sera intégrée. Le porteur de l'action peut être le SIVOM ou m2A par délégation à un prestataire.

2) Sensibiliser le grand public : il s'agit de mettre en place un plan de communication global à destination du grand public, à l'aide d'un site internet dédié et d'une ou plusieurs campagnes d'information par an (identité visuelle spécifique, affichage, supports presse, medias locaux...).

3) Mobiliser les élus sur le terrain : il est primordial d'intégrer les élus dans cette démarche de sensibilisation. Ils sont des relais de communication auprès des habitants. Ils doivent donc être sensibilisés en amont pour pouvoir transmettre les bons messages.

4) Promouvoir l'éco-festivité dans les manifestations organisées sur le territoire

5) Former et sensibiliser les acteurs relais du champ associatif et les acteurs économiques du territoire à la prévention des déchets et notamment à la limitation du gaspillage alimentaire et à l'éco-consommation

Plus globalement, la prévention des déchets sera prise en compte dans l'ensemble des actions de sensibilisation liées à l'environnement et au développement durable réalisées par m2A.

Cette action concerne :

- L'ensemble des habitants du territoire
- Les acteurs relais auprès de publics avec lesquels ils travaillent (centres sociaux, organisateurs de manifestations, associations, responsables « qualité » des entreprises...)
- Les entreprises et organismes « employeurs » du territoire
- Les scolaires
- Les élus

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Répondre à l'objectif de réduction des OMA de 7% sur 5 ans dans le cadre du contrat ADEME
- Sensibiliser le public sur la réduction des déchets à travers différents leviers de communication et à différents moments (au lieu de résidence, au travail, dans les loisirs...)
- Sensibiliser les scolaires qui sont de véritables relais auprès de leurs parents
- Sensibiliser les élus du territoire
- Démultiplier les actions en tissant une toile d'acteurs formés dans des domaines variés

#### OBJECTIF 2017

pas d'objectif de réduction spécifiquement attaché à cette action (diffus dans les autres actions)

–

#### COÛT TOTAL \*

181 820€

soit 27% du budget global

\*(matériel + ETP)

**ACTION  
7**



ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Développer des animations sur la prévention en milieu scolaire	15,0 j	3,0 j	3,0 j	3,0 j	24,0 j
	25 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	40 00 €
2 Sensibiliser le grand public	15,0 j	4,0 j	4,0 j	4,0 j	27,0 j
	55 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	70 000 €
3 Mobiliser les élus sur le terrain	5,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	8,0 j
	6 900 €	0 €	0 €	0 €	6 900 €
4 Promouvoir l'éco-festivité	12,0 j	9,0 j	6,0 j	6,0 j	33,0 j
	0 €	5 500 €	3 500 €	3 500 €	12 500 €
5 Former et sensibiliser les acteurs relais du territoire	41,0 j	18,0 j	18,0 j	18,0 j	95,0 j
	2 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €

- P29 -

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 88,0 j	35,0 j	32,0 j	32,0 j	187,0 j
	Coût de mise en œuvre en € HT / an	OBJECTIF > 88 900 €	16 500 €	14 500 €	14 500 €	134 400 €

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
Inspection académique					
SIVOM					
Associations de sensibilisation					
Services scolaires					
Service Culture					
Organisateurs de manifestations					
Acteurs opérationnels relais					
Zone 51					

# développer et promouvoir l'éco-exemplarité

## CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Depuis longtemps, la collectivité inclut le développement durable dans les procédures au travers du Plan Climat Entreprises ou du plan de déplacement d'entreprise.

Depuis longtemps, la collectivité inclut le développement durable dans les procédures.

La réduction du papier, l'utilisation de produits d'entretien non toxiques sont à l'œuvre depuis plusieurs années.



## OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Sensibiliser l'ensemble des agents des collectivités et des communes à la prévention des déchets
- Intégrer la prévention des déchets dans le fonctionnement interne des collectivités
- Communiquer sur les actions des collectivités pour inciter particuliers et entreprises à agir sur la prévention

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action a pour but de mettre en valeur l'exemplarité de m2A dans le plan local de prévention des déchets, elle se divise en 6 sous-actions :

- 1) Mesurer les connaissances et les pratiques de prévention des communes et des agents
- 2) Réduire la consommation de papier dans les collectivités
- 3) Réaliser un diagnostic des pratiques de m2A et de la Ville de Mulhouse
- 4) Prendre en compte la prévention dans les procédures internes des collectivités
- 5) Diminuer la toxicité des produits utilisés pour l'entretien des bâtiments publics
- 6) Communiquer en interne et en externe sur l'éco-exemplarité des collectivités

M2A est une collectivité en partie mutualisée avec la Ville de Mulhouse. Il s'agira chaque fois des 2 collectivités.

Cette action concerne :

- Agents des collectivités
- Grand public
- Entreprises

### OBJECTIF 2017

pas d'objectif de réduction spécifiquement attaché à cette action (diffus dans les autres actions)

–

### COÛT TOTAL \*

14 426€

soit 2% du budget global

\*(matériel + ETP)

**ACTION  
8**



ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
	2014	2015	2016	2017	TOTAL
1 Mesurer les connaissances et les pratiques de prévention des communes et des agents	20,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	20,0 j
2 Réduire la consommation de papier dans les collectivités	4,5 j	3,5 j	1,5 j	1,5 j	11,0 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3 Réaliser un diagnostic des pratiques de m2A et de la Ville de Mulhouse	0,0 j	88,0 j	0,0 j	0,0 j	88,0 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
4 Prendre en compte la prévention dans les procédures internes des collectivités	0,0 j	1,0 j	4,0 j	4,0 j	9,0 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
5 Diminuer la toxicité des produits utilisés pour l'entretien des bâtiments publics	2,0 j	1,5 j	1,5 j	1,5 j	6,5 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6 Communiquer en interne et en externe sur l'éco-exemplarité des collectivités	2,5 j	2,5 j	2,5 j	2,5 j	10,0 j
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

- P31 -

TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF > 29,0 j	96,5j	9,5 j	9,5 j	144,5 j
	Coût de mise en œuvre en €HT / an	OBJECTIF > 0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
SIVOM					
Service communication					
Mission eau					
Bailleurs, Syndics, Associations de copropriétés					
Communes labellisées "Communes Natures"					

# réduire les déchets des entreprises

## CONSTAT ISSU DU DIAGNOSTIC

Quelques actions ont été recensées sur le territoire mais il faudrait poursuivre les investigations. La sensibilisation devra être adaptée aux spécificités des entreprises et répondre à leurs besoins, éventuellement non exprimés à ce jour. On peut envisager des micro-tests dans une zone d'activité ou une rue du centre-ville.

Les entreprises ont un intérêt à réduire leurs déchets et leurs emballages pour diminuer le coût du traitement.

Dans les ateliers de concertation, il a été souhaité que des rapprochements s'organisent entre les entreprises voulant se débarrasser de leurs déchets et les designers qui en recherchent.

On ne dispose pas de données précises sur les gisements liés aux entreprises sur le territoire.

Les entreprises ont un intérêt à réduire leurs déchets et leurs emballages pour diminuer le coût du traitement.

Néanmoins, ils peuvent être estimés au niveau national à 22% des OMA selon le MODECOM ADEME, soit près de 75 kg/hab./an.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action vise à faire évoluer le comportement des entreprises pour les inciter à réduire leurs déchets, et cela à travers 2 sous-actions :

- 1) Développer un réseau de professionnels autour de la prévention
- 2) Sensibiliser les professionnels



## OBJECTIFS DE L'ACTION

Les objectifs généraux :

- Inciter les entreprises à réduire leurs déchets
- Construire un réseau d'entreprises, de différents domaines, actives dans la prévention avec les chambres consulaires et fédérations professionnelles
- Promouvoir des entreprises éco-exemplaires

### OBJECTIF 2017

pas d'objectif de réduction spécifiquement attaché à cette action (diffus dans les autres actions)

–

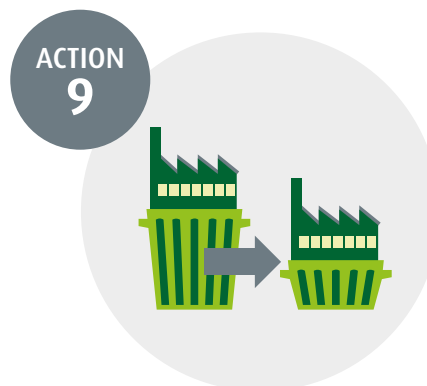
### COÛT TOTAL \*

4 818 €

soit 1% du budget global

\*(matériel + ETP)





	ÉTAPES	PLANNING PRÉVISIONNEL				
		2014	2015	2016	2017	TOTAL
1	Développer un réseau de professionnels autour de la prévention	0,0 j	4,0 j	2,0 j	2,0 j	8,0 j
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
2	Sensibiliser les professionnels	0,0 j	2,0 j	9,0 j	0,0 j	11,0 j
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

	TYPES D'INDICATEUR		OBJECTIF PRÉVISIONNEL				
			2014	2015	2016	2017	TOTAL
MOYENS	Temps de travail consacré pour l'équipe projet Prévention (nb jours / an)	OBJECTIF >	0,0 j	6,0 j	11,0 j	2,0 j	19,0 j
		Coût de mise en œuvre en €HT / an	OBJECTIF >	0 €	0 €	0 €	0 €

	PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	MATÉRIEL	AUTRE
	CCI/CMA					
	ADEME					
	Designers					
	Service communication					
	Associations de commerçants					
	Service développement économique					
	Conseil Général					

# synthèse financière

## LE COÛT GLOBAL PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des coûts (moyens humains et moyens matériels) dimensionnés par action :

- les moyens humains : les nombres de jours de l'équipe projet prévention, dédiés à chaque action ont été convertis en Euros à partir de coût à la journée (salaires chargés) ;

- les moyens matériels (achat de matériel, supports de communication, rémunération des partenaires...).

N°	NOM DE L'ACTION	2014	2015	2016	2017	TOTAL	
1	Réduire les produits de cuisine et de jardin	67 155	69 719	86 699	100 004	323 577	48%
2	Réduire le gaspillage alimentaire	17 607	11 629	4 050	1 261	34 547	5%
3	Favoriser l'éco-consommation	22 220	18 016	11 114	11 114	62 465	9%
4	Donner une seconde vie aux produits	6 806	11 072	6 311	5 423	29 612	4%
5	Promouvoir le stop-pub	6 663	1 614	1 614	1 614	11 506	2%
6	Agir sur la toxicité des produits	5 459	2 184	2 184	2 184	12 011	2%
7	Sensibiliser à la prévention des déchets	109 841	25 375	22 615	22 615	180 445	27%
8	Développer et promouvoir l'éco-exemplarité	2 773	6 835	2 409	2 409	14 426	2%
9	Réduire les déchets des entreprises	0	1 521	2 789	507	4 818	1%
TOTAL		238 524	147 965	139 786	147 132	673 406	100%

## LE BUDGET GLOBAL LIÉ AU PLP

Le PLP induit d'autres coûts que ceux liés aux actions :

- Organisation des comités de suivi, comités de pilotage,
- Remontée, suivi, consolidation des indicateurs,
- Gestion globale du projet,
- Renseignement de la matrice des coûts,
- Mobilisation du service communication pour

les opérations de communication liées au PLP,

- Mobilisation des membres du comité de suivi,
- Frais de structure (fonctionnement des locaux, véhicules...) pris, par défaut, équivalents à 5% du total des moyens humains et matériels.

		2014	2015	2016	2017	TOTAL	
1	Moyens humains	187 592	187 592	187 592	187 592	750 368	60%
2	Moyens matériels	169 694	90 844	88 444	95 194	444 176	35%
3	Frais de structure	17 864	13 922	13 802	14 139	59 727	5%
TOTAL		375 150	292 358	289 838	296 925	1 254 271	100%

# Le potentiel de réduction lié aux actions

Le potentiel de réduction associé à chaque action progresse chaque année. Ainsi, en 2017, on obtient l'accumulation de la réduction de chaque gisement.

N°	NOM DE L'ACTION	2014	2015	2016	2017	
1	Réduire les produits de cuisine et de jardin	3,43	6,88	10,41	14,07	51%
2	Réduire le gaspillage alimentaire	0,83	/	/	4,14	15%
3	Favoriser l'éco-consommation	0,90	/	/	3,58	13%
4	Donner une seconde vie aux produits	0,00	0,82	1,64	2,46	9%
5	Promouvoir le stop-pub	2,09	2,51	3,07	3,49	13%
6	Agir sur la toxicité des produits	0,01	0,02	0,03	0,04	0,1%
7	Sensibiliser à la prévention des déchets	<i>Diffus sur l'ensemble des actions</i>				/
8	Développer et promouvoir l'éco-exemplarité	<i>Difficile à estimer a priori et peu d'impact sur le gisement global</i>				/
9	Réduire les déchets des entreprises	<i>Difficile à estimer a priori</i>				/
TOTAL		7,25	10,23	15,15	27,78	100%

L'action 1 agit sur la moitié du potentiel de réduction total de m2A.

Les réductions liées au gaspillage alimentaire et à l'éco-consommation ne seront mesurables que deux fois, en 2014 et 2017, même s'ils progressent entre 2014 et 2017. En effet, ces réductions seront évaluées par le biais d'un sondage sur l'adoption de comportement. Cette

enquête sera réalisée en 2014 puis reconduite en 2017.

Au-delà de l'objectif de réduction, un objectif qualitatif est en jeu (en lien avec la nocivité des produits).

Document élaboré en 2013 par le service Développement Durable de Mulhouse Alsace Agglomération,  
avec le soutien du SIVOM, du Cabinet Verdicité et de Jérôme Samalens, consultant.



**MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Service Développement Durable  
2 rue Pierre et Marie Curie  
BP 90019  
68948 Mulhouse Cedex 9

